



JEUDI 06 FEVRIER MANIFESTATION NÎMES,

Départ 14h30, «Jardins de la Fontaine»

L'AGE PIVOT : Il existe déjà, sortons de ce faux débat !

L'âge pivot est un faux débat. En effet, les réformes successives ont déjà détricoté le système actuel avec, notamment la réforme Touraine. Il faut donc revenir sur les réformes qui se sont succédé depuis 1987. Quand l'âge légal est à 62 ans et que les français partent à 63,4 ans en moyenne, c'est bien parce qu'ils n'ont pas les moyens de partir plus tôt ! Dans le régime de retraite actuel, pour bénéficier d'une retraite à taux plein dès 62 ans, il faut avoir travaillé le nombre de trimestres validés par l'assurance vieillesse (par ex : 172 trimestres pour les personnes nées en 1973, soit 43 ans) sinon une décote sur le montant de la pension de retraite est appliquée. Et demain, ce sera pire !!!

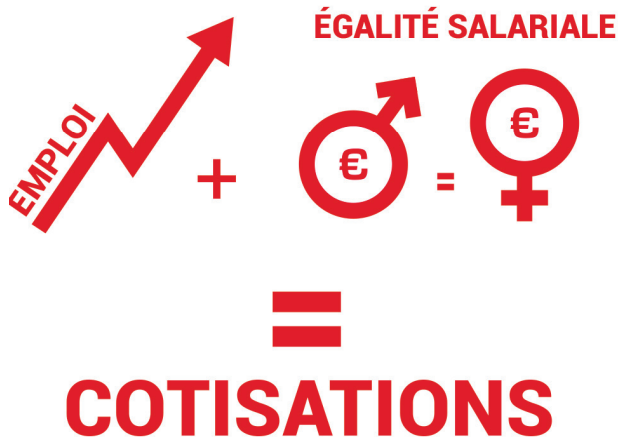
CE QUE VEUT FAIRE LE GOUVERNEMENT

Même si l'âge légal est maintenu à 62 ans, les français ne pourront pas partir sans décote avant 64 ans

CE QUE PROPOSE L'INTERSYNDICALE

Un départ à 60 ans sans décote en tenant compte des périodes non travaillées dans la durée de cotisation

retraite à 60 ans



CE QUE VEUT FAIRE LE GOUVERNEMENT

Utilisation de l'âge pivot comme moyen de garantir l'équilibre budgétaire (reculer l'âge de la retraite pour baisser le nombre de retraités)

CE QUE PROPOSE L'INTERSYNDICALE

- Augmenter le nombre d'emplois
- Garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- Supprimer les exonérations des cotisations patronales

CE QUE VEUT FAIRE LE GOUVERNEMENT

- Suppression de la spécificité de la prise en compte de la pénibilité dans le secteur public et les régimes « dits » spéciaux
- La possibilité de départs anticipés avant 60 ans pour cause de pénibilité

CE QUE PROPOSE L'INTERSYNDICALE

- Prise en compte des spécificités de tous les métiers pénibles (publics comme privés ouvrant droit aux mêmes compensations)
- Partir 5 ans minimum avant l'âge de départ à la retraite = 55 ans à taux plein
- 1 année d'exposition à la pénibilité = 1 trimestre validé en plus !



RETRAITE : PROJET CONTRE PROJET

CGT

Gouvernement

SOLIDARITÉ

Justice sociale

1 800 euros minimum de pension



La retraite doit protéger de la précarité. Pour cela aucune pension ne doit être inférieure au Smic brut CGT.



Si carrière complète *
1 000 euros de pension

Les 1000€ par mois promis par le gouvernement à horizon 2025 sont déjà 41€ en dessous du seuil de pauvreté.

Choix de société



«Chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins»

La solidarité intergénérationnelle est le fondement de notre système de retraite par répartition et il doit le rester.

Légion d'honneur attribuée à **Black Rock**



En baissant le plafond de cotisations pour les plus hauts revenus, le gouvernement offre plus de 70 milliards d'euros à capitaliser aux fonds de pensions.

ÉGALITÉ

Pénibilité

Retraite dès **55 ans**



64 ans



Espérance de vie en bonne santé

64

64 ans âge pivot

Retraite à 60 ans pour tous et possibilité de départ anticipé à 55 ans pour tenir compte de la pénibilité et que chacun puisse partir à la retraite en bonne santé.

L'espérance de vie en bonne santé est de 63,4 ans pour les hommes et 64,5 ans pour les femmes. Avec l'âge pivot à 64 ans, pas de retraite en bonne santé.

Financement



Cotisations

égalité salariale



66 milliards de cadeaux au patronat

Retrouver le niveau d'emploi d'avant la crise financière de 2008 engendrerait 9 milliards de cotisations et 7 milliards d'économies pour l'assurance chômage.

En exonérant les entreprises de 66 milliards de cotisations sociales, l'État et le patronat organisent la casse de notre système social.

DÉMOCRATIE



60 % de soutien au mouvement social

76% des Français soutiennent la retraite à 60 ans. 93% veulent une meilleure prise en compte de la pénibilité pour plus de justice sociale.

Démocratie ?



Le gouvernement méprise les français, les organisations syndicales et les institutions.